

# La généralisation des frais d'inscription universitaires outre-Manche : un contre-modèle

La politique britannique d'expansion forte et rapide des frais d'inscription appliquée aux étudiants, quelle que soit leur origine, permet d'en mesurer les effets conjugués sur la composition des publics, sur l'expérience étudiante et sur la structure des institutions et leur fonctionnement. Malgré la politique de prêts gouvernementaux et la possibilité accrue de financements de bourses par les universités, les logiques de mise en concurrence des établissements et des élèves sont exacerbées.

**nnabelle llouch**

Sociologue à l'Université de Picardie-Jules Verne, membre de l'association des sociologues enseignant-e-s du supérieur (SES)

La publication tardive des textes réglementaires relatifs à la réforme des frais d'inscription pour les étudiants d'origine extra-communautaire a mis en lumière la nature rhétorique de la réforme dite « *Bienvenue en France* ». Présentée le 19 novembre 2018, la mesure reposait en effet sur deux leviers argumentatifs principaux.

D'un côté, la hausse permettrait une meilleure équité fiscale entre les familles françaises et les familles étrangères non communautaires. Les étudiants étrangers y seraient alors définis comme des passagers clandestins de l'enseignement supérieur, alors même que leurs familles ne paieraient pas d'impôt pour l'État. Cette approche induit un rapport utilitariste à la fiscalité qui détermine l'accès à l'enseignement supérieur et, plus largement, au service public.

Le second argument pour l'introduction des frais était relatif à l'amélioration de l'attractivité de l'enseignement supérieur français, au regard de la concurrence internationale émanant des autres systèmes payants,

comme les Pays-Bas (où une année universitaire représente un coût de 1 800 euros) ou le Royaume-Uni (où le coût d'une année de licence s'élève à 9 250 livres sterling environ).

Ici, le raisonnement du gouvernement reposait sur ce que le sociologue américain Joel Podolny désigne sous le terme de « *signal statutaire* »<sup>1</sup>. L'étudiant serait en effet pris en situation d'incertitude face à une offre pléthorique de diplômes et relativement similaire les uns par rapport aux autres (par exemple, dans les disciplines et le type de certification offerts). La seule façon de s'orienter dans un tel état d'incertitude serait de se rapporter aux caractéristiques mêmes des « producteurs » du bien proposé, c'est-à-dire du diplôme. Dans ce cas, la réputation d'un établissement, sa sélectivité (c'est-à-dire la mise en scène de son taux de sélection drastique) ou bien le prix de son diplôme auraient une influence majeure sur la construction du choix de l'étudiant.

<sup>1</sup> Joel Podolny, 2005. *Status signals. A Sociological Study of Market Competition*, Princeton : Princeton University Press.

Selon cette logique, payer plus cher fonctionnerait alors comme un signal de la qualité du « produit », mais aussi comme un signal distinctif pour l'élève et la famille qui s'en « porteraient acquéreurs ». La hausse des frais permettrait alors de faire valoir la qualité de l'offre de formation en France, tout en réduisant les dépenses pour l'État. Cette lecture s'inscrit tout à la fois dans une démarche marchande et « nationaliste » : l'exemple étranger vaut à la fois comme modèle à atteindre et comme concurrent « à abattre ». Quelques éléments issus des sciences sociales sur la réalité de la réforme permettent de remettre ce discours en perspective.

## LE DIPLÔME DEVIENT UN PRIVILÈGE

La Grande-Bretagne – ou l'Angleterre, puisque l'enseignement supérieur est un domaine dévolu aux nations – présente, en effet, un intérêt qui va bien au-delà de la seule question de sa mobilisation en tant que « modèle concurrentiel » dans le

discours des pouvoirs publics. Dans la mesure où ce pays a mis en œuvre une politique d'expansion rapide des frais d'inscription appliquée non seulement aux étudiants étrangers, mais aussi aux « nationaux », elle permet d'en mesurer les effets conjugués sur la composition des publics, sur l'expérience étudiante mais également sur la structure même des institutions et leur fonctionnement.

Il faut d'abord rappeler la chronologie des mesures relatives à la hausse des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur britannique. Celle-ci s'est déroulée en trois temps : sous l'impulsion de Tony Blair arrivé au pouvoir en 1997, le *New Labour* reprend à son compte une réforme ancienne des conservateurs qui vise à faire basculer le coût de l'enseignement supérieur de l'État aux familles, dans un contexte conjugué de massification et de marchandisation scolaires. Le diplôme ne relevant plus d'un droit mais d'un privilège, le financement de l'expansion du système relèvera désormais de ceux qui en tirent les bénéfices sur le marché du travail<sup>2</sup>. En conséquence, le gouvernement dérégule le plafond relatif aux frais. Celui-ci est fixé à 1 000 £ pour une année universitaire en licence (*bachelor*) à partir de 1998 (frais pédagogiques d'inscription hors coût de la vie), puis à 3 000 £ dès 2004, avant d'être augmenté aux alentours de 9 000 £ en moyenne en 2010, la hausse étant déterminée par chaque établissement.

La dernière phase de la réforme devait permettre une hiérarchisation de l'offre de formation, c'est-à-dire une plus grande polarisation (dans un système pourtant déjà très ségrégué du point de vue de ses publics) entre pôles d'excellence dédiés à la recherche, et universités ayant vocation à former des salariés qualifiés. Elle concerne toutes les

catégories d'étudiants, mais ce sont les étudiants étrangers extra-communautaires et les étudiants de master qui demeurent les plus concernés par les frais. A titre d'exemple, une année à l'Université de Manchester représente un coût qui oscillait entre 18 000 £ et 23 000 £ en 2018/2019.

## PRÊTS GOUVERNEMENT UX

Ce changement de philosophie s'est accompagné d'une réforme du financement des études : l'étudiant contracte désormais un prêt gouvernemental (et non un prêt bancaire) et le remboursement de la dette s'effectue lors de l'accès à un premier emploi. En 2016/2017, la moyenne d'un prêt contracté pour un an d'études (frais d'inscription et coûts de la vie) s'élevait à environ 12 000 £ en moyenne, selon le niveau de vie des parents et le lieu d'études (à Londres ou dans le reste du pays). Plus de 80 % des étudiants résidents en Grande-Bretagne (en licence ou en master) en sont titulaires à cette date, contre 30 % environ en 2006/2007<sup>3</sup>. La pratique du prêt étudiant s'est donc largement diffusée parmi toutes les catégories sociales, y compris les plus dotées économiquement.

Les recherches menées depuis les années 2000 soulignent l'effet de ces réformes sur la composition des populations étudiantes. Si la demande sociale d'éducation demeure forte en tendance générale, les travaux de l'économiste britannique Claire Callender ont souligné un fort décrochage des publics salariés (*part-time students*) et en reprise d'études (*mature students*), en particulier dans des établissements dont la mission est traditionnellement associée à la qualification des cadres intermédiaires ou techniques par le biais de filières courtes<sup>4</sup>. Ainsi, depuis 2010

(date du passage des frais à 9 000 £ par an), certains établissements comme *the Open University*<sup>5</sup> enregistrent une chute de 50 à 60 % des inscriptions de la part des étudiants à temps partiel, catégorie traditionnellement représentée par une majorité d'élèves issus de milieux populaires et de petites classes moyennes.

Ces étudiants présentent en effet une « aversion à la dette » qui affecte leur orientation et leur taux de participation dans le supérieur : pour les plus jeunes, la crainte du remboursement renforce leur tendance à s'orienter vers des filières courtes et proches de chez eux ; pour les plus âgés (étudiants en reprise d'études), la crainte de la dette s'associe un refus de contracter un prêt supplémentaire (même de nature gouvernementale), en particulier lorsqu'ils ont déjà contracté un prêt bancaire relatif à l'achat d'un logement. A plus longue échelle, selon Claire Callender, la contraction d'une dette, même dans le cadre d'un prêt gouvernemental, affecterait l'accès au marché du travail, à la faveur de carrières moins « risquées » (le prêt apparaîtrait comme contradictoire avec le lancement d'une entreprise par exemple). Pour les femmes, la dette repousserait l'âge de la mise en couple et de l'accès à la maternité, tout comme celui de l'accès à la propriété<sup>6</sup>.

## « ENTREPRENEUR DE SOI-MÊME »

La hausse des frais d'inscription affecte également le rapport aux études des étudiants une fois admis. Si, dans les discours, elle renforce la dimension du rendement du diplôme sur le marché du travail, elle légitime aussi l'attente des étudiants à l'égard de leur future « employabilité » (ainsi

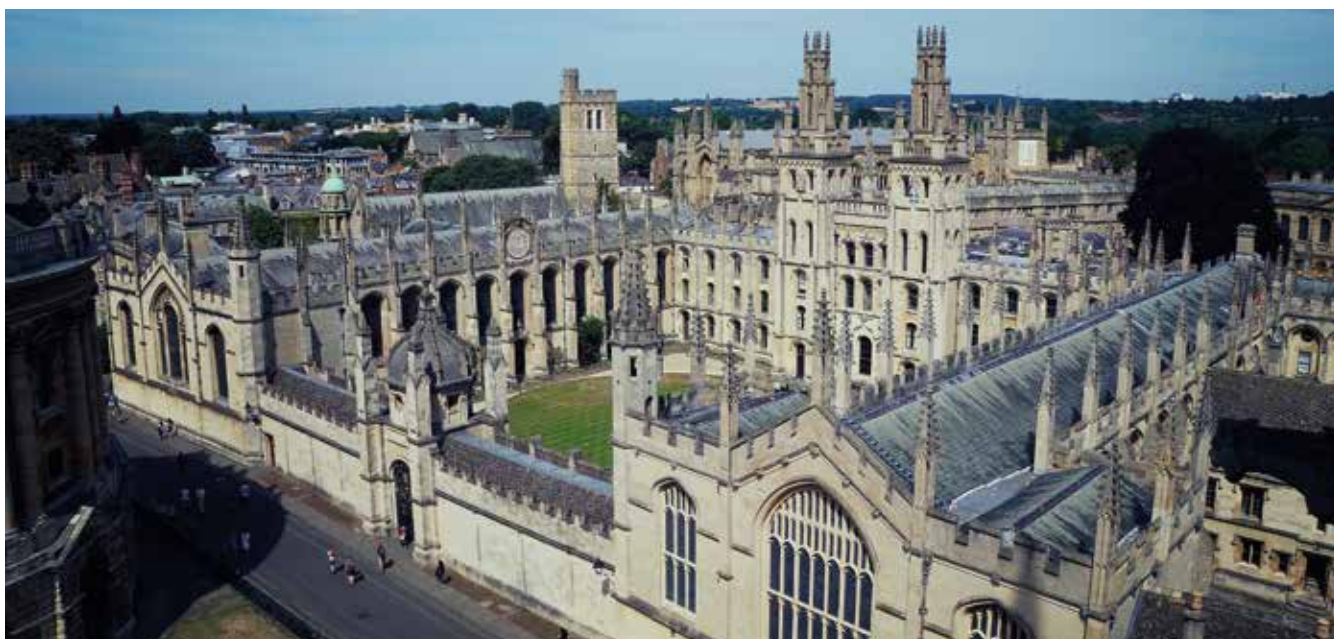
<sup>2</sup> Sur ce point, on pourra se référer utilement à la thèse d'Aurélien Casta, 2018 : « Les études supérieures, un actif de valeur ? La hausse des frais d'inscription et des prêts étudiants en Angleterre », *Revue Française de Socio-Économie*, 20(1), p.143-165.

<sup>3</sup> Chiffres disponibles au lien suivant : <https://www.researchcghe.org/perch/resources/cghe-seminar-94-181106-small-1.pdf>

<sup>4</sup> Claire Callender, 2017. *The Lost Part-timers*, Rapport au Sutton Trust. Disponible au lien suivant : <https://www.suttontrust.com/research-paper/lost-part-timers-mature-students/>

<sup>5</sup> Fondée en 1969, l'*Open University* est une université publique d'enseignement à distance au Royaume-Uni.

<sup>6</sup> Recherche en cours, dont des résultats intermédiaires sont disponibles au lien suivant : <https://www.researchcghe.org/publications/research-findings/research-findings-graduate-indebtedness-its-perceived-effects-on-behaviour-and-life-choices-a-literature-review/>



L'université d'Oxford.

qu'une adhésion à ce terme). Selon nos études sur le rapport à l'avenir des étudiants à l'Université d'Oxford<sup>7</sup>, la hausse renforce en fait un rapport pragmatique aux études incarné par l'expression « *Making the most out of college* », où il s'agit d'utiliser les ressources disponibles (études, mais aussi vie associative, réseaux d'anciens, etc.) sur le campus selon une logique maximaliste. Tout comportement inverse (refuser de faire partie d'une association culturelle ou sportive, par exemple) peut faire l'objet d'un rappel à l'ordre du groupe (sous la forme d'un travail de condamnation des attitudes non conformes à ce nouveau « métier d'étudiant »). De ce point de vue, les comportements des étudiants soulignent à quel point ils ont intériorisé la nécessité de devenir un « entrepreneur de soi-même », dans tous les moments de la scolarité, y compris ceux qui se présentaient jusqu'alors comme des lieux de réalisation de soi.

On peut également s'interroger sur les conséquences potentielles du développement de telles pratiques sur la santé mentale des étudiants, et le risque d'explosion des cas de dépression ou

de troubles anxieux, dans un contexte qui associe pression à la réussite individuelle et enjeux financiers majeurs pour les familles<sup>8</sup>. De ce point de vue, l'augmentation des coûts de la scolarité aurait des conséquences bien plus larges que celle de la seule mise en marché de l'enseignement supérieur.

Enfin, la hausse des frais d'inscription ne manque pas de générer des changements au sein même des structures des universités, en encourageant la montée en puissance des services de marketing et de communication, mais également des services financiers à destination des usagers-étudiants. Nous sommes ici dans une logique concomitante avec celle des classements de type QS du *Financial Times*, qui dépasse l'Angleterre et concerne également des pays comme les États-Unis, tous types de filières et toutes institutions confondus.

## UN CONTRE-MODÈLE

Dans cette perspective, la présentation de bourses d'universités ou de ressources matérielles (logement sur le campus, ouverture des horaires des

bibliothèques, etc.) est investi comme un capital symbolique susceptible de générer de l'attractivité pour les étudiants dotés des dispositions les plus intéressantes pour l'institution (femmes, avec un fort capital scolaire, etc.) et participent donc à la concurrence entre les établissements pour les étudiants<sup>9</sup>. Il faut noter à ce titre que, dans un contexte d'autonomie accrue des établissements anglais, ces bourses complémentaires demeurent à la discrétion des établissements, c'est-à-dire qu'elles ne relèvent pas d'un régime obligatoire et n'ont pas de seuil fixé au niveau national. Alors même qu'un des arguments principaux pour l'instauration d'une hausse des frais repose sur la possibilité accrue de financements de bourses par les universités, on constate dans ces pays que ces mesures ne s'accompagnent pas nécessairement d'un meilleur accès de tous à ces nouvelles ressources, mais qu'elles renforcent bel et bien les logiques de mise en concurrence des établissements et des élèves.

Ces éléments permettent de s'interroger sur le cas de la Grande-Bretagne, qui, sur la question des frais d'inscription, semble s'imposer comme un contre-modèle et non comme le modèle promis par « *Bienvenue en France* ».

<sup>7</sup> Voir Annabelle Allouch, Philip Brown, Sally Power & Gerbrand Tholen, 2016, « L'éthique des élites scolaires. Du mérite à la responsabilité chez les étudiants de Sciences Po Paris et de l'Université d'Oxford. », *L'Année sociologique*, vol. 66(1), p.193-224.

<sup>8</sup> *The Guardian*, 17 février 2019 : « Universities and the NHS must join forces to boost student mental health ». Tribune disponible au lien suivant : <https://www.theguardian.com/education/2019/feb/15/universities-and-the-nhs-must-join-forces-to-boost-student-mental-health>

<sup>9</sup> Wendy Nelson Espeland, & Michael Saunders, 2016. *Engines of anxiety*, Princeton, Princeton University Press.